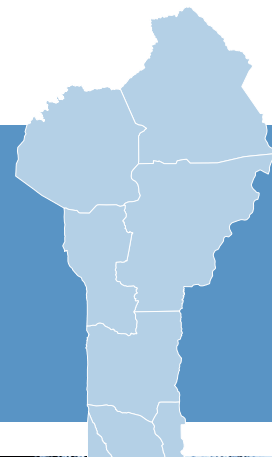




APPUI À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET À LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DU MONO (DELTA MONO)



SECTEUR | Agriculture, sylviculture et pêche

DURÉE | Décembre 2022 - décembre 2026 (48 mois)

POPULATION CIBLE

Populations vivant dans la réserve de biosphère du Mono, en particulier les groupes impactés négativement par les mesures de préservation

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

- Programme d'action du gouvernement 2021-2026 ;
- Plan stratégique de développement du secteur agricole.

ZONE D'INTERVENTION

Réserve de biosphère du Delta Mono

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

BUDGET | 9 MEUR

- Union européenne : 6 MEUR ;
- Coopération luxembourgeoise : 3 MEUR.



Il s'agit du premier projet du portefeuille luxembourgeois au Bénin ayant débuté à travers une coopération déléguée à Enabel. Cette approche a permis, d'une part, de se positionner sur les secteurs d'intervention ciblés par la Coopération luxembourgeoise au Bénin et, d'autre part, de pouvoir décaisser des fonds dès 2022.

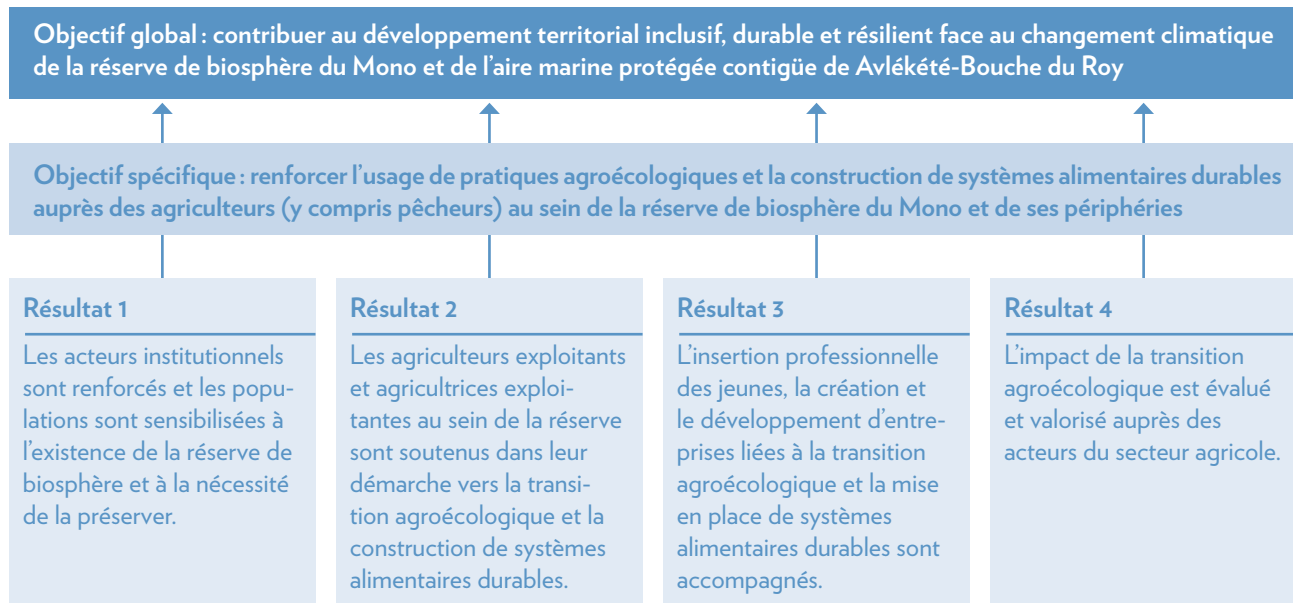
Le projet d'appui à la transition agroécologique et à la mise en place de systèmes alimentaires durables dans la réserve de biosphère du Mono (Delta Mono) vise à contribuer au développement territorial inclusif, durable et résilient face au changement climatique de la réserve de biosphère du Mono et de l'aire marine protégée contiguë de Avlékété-Bouche du Roy, conformément aux orientations du Programme d'actions du gouvernement 2021-2026 pour promouvoir un développement durable et résilient face au changement climatique.

La réserve connaît un accroissement démographique important. Elle fait face à une exploitation intense des ressources naturelles, l'agriculture demeurant l'activité économique principale pour la majeure partie de la population. La zone du littoral reste très exposée au changement climatique qui, à terme, risque d'affaiblir l'ensemble des écosystèmes côtiers.

Dans ce contexte, le projet, qui a débuté en décembre 2022 et dont la mise en œuvre est assurée par Enabel, s'inscrit dans une approche intégrée de gestion des ressources naturelles en accord avec les défis environnementaux, démographiques et économiques actuels.

Le projet bénéficie à la réserve de biosphère du Delta du Mono et à ses habitants, en particulier aux groupes impactés négativement par les mesures de préservation.

LOGIQUE DE L'INTERVENTION ET CHAÎNE DE RÉSULTATS



Depuis le démarrage de la mise en œuvre du projet, les principaux résultats atteints peuvent être résumés comme suit :

- sur le volet appui aux acteurs institutionnels et sensibilisation de la population : une meilleure intégration des thématiques de préservation et de valorisation des ressources est observée, notamment au niveau de la planification territoriale opérée par les collectivités territoriales, ainsi qu'une implication et une sensibilisation progressives de l'ensemble des acteurs (société civile, population, etc.) de la zone. Des communes développent des actions spécifiques (réalisations, recherche de financements, affectation de sols, etc.) pour accompagner l'agriculture durable dans la réserve de biosphère du Delta du Mono. Ce travail s'inscrit sur du long terme ;
- sur l'insertion professionnelle des jeunes et la création d'entreprises agroécologiques : une cartographie des dynamiques de formation et d'insertion a été réalisée, permettant d'identifier des activités génératrices de revenus et de constituer un pool d'entrepreneurs agroécologiques. Le projet a également appuyé la diversification des revenus, l'analyse de l'accès aux financements et le renforcement de structures locales de gestion financière. En complément, six centres de formation (fermes-écoles) ont été recrutés et renforcés afin d'assurer la formation pratique des jeunes, avec la mise en place de stages et de liens commerciaux avec des entreprises et coopératives accompagnées ;
- sur le renforcement des dispositifs de partage de connaissances agroécologiques :
 - 5 clusters mobilisant 1 052 agrégés (filères riz, maïs et manioc),
 - 103 champs écoles paysans intégrant au moins 1 852 producteurs dont 841 femmes,
 - 54 semenciers dont 19 femmes accompagnés dans la production de semences de qualité (maïs violet, séné et plantes améliorantes).

La transition agroécologique reste un long processus. Aussi, il sera important de capitaliser sur les résultats obtenus au cours de ce projet afin que cette transition agroécologique se poursuive sur le long terme sur la base de ces enseignements.

LUXDEV

Bureau Bénin | Zongo Ehuzu | Rue 5090 villa N°160 | Cotonou - BÉNIN
Email: office.benin@luxdev.lu



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Cofinancé par
l'Union européenne

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



LUXDEV
Luxembourg
Development Agency